

VISER

L'EXCELLENCE



CODE DE BONNE CONDUITE
PROFESSIONNELLE

LETTRE DE SATYA

NADELLA



Chère équipe,

Les mots et les actions de nous tous contribuent à façonner notre culture. Nous nous efforçons d'instaurer une culture diverse et ouverte qui accorde une place importante à la connaissance et nourrit la confiance : une culture où chaque employé peut donner le meilleur de soi-même.

En prenant de bonnes décisions et en effectuant des choix éthiques dans notre travail, nous cultivons la confiance en chacun de nous, mais aussi avec nos clients et partenaires. Vous devez veiller à ne jamais porter atteinte à votre intégrité personnelle ou à la réputation et à la confiance dont jouit la société en échange d'un gain à court terme.

Nous avons plus de chances de faire des choix éthiques si nos décisions sont guidées par l'intégrité, l'honnêteté et le respect des règles. Nous devons toujours faire preuve de transparence en ce qui concerne nos motivations, apprendre de nos erreurs et demander de l'aide dans le cas d'une situation délicate. J'attends des cadres et responsables qu'ils instaurent une culture qui encourage les employés à poser des questions et à faire part de leurs préoccupations lorsque quelque chose ne leur paraît pas correct.

Notre Code de bonne conduite professionnelle souligne le rôle que nous jouons tous dans l'instauration de la confiance et l'approche que vous devez adopter dans vos prises de décisions. En appliquant ces principes au quotidien, nous pourrions prendre de bonnes décisions qui contribueront à instaurer la confiance et à donner les moyens à nos clients et partenaires de viser l'excellence.

Merci beaucoup.

Satya Nadella

TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|--|-----------|--|-----------|
| LETTRE DE SATYA NADELLA | 1 | Contribuer à la sécurité et à la productivité sur le lieu de travail | 37 |
| NOTRE CULTURE ET NOS VALEURS | 4 | Éviter les conflits d'intérêts | 38 |
| COMMENT EMPLOYER LE CODE POUR PRENDRE DE BONNES DÉCISIONS | 8 | LA CONFIANCE AVEC NOS INVESTISSEURS ET LE PUBLIC | 40 |
| FAIRE ENTENDRE SA VOIX | 13 | Ne pas commettre un délit d'initié | 42 |
| LA CONFIANCE AVEC NOS CLIENTS | 18 | Veiller à la précision des documents comptables et des contrats | 43 |
| Respecter la confidentialité | 20 | Faire preuve de précision dans notre communication à destination du public | 44 |
| Bannir les paiements indus | 22 | Préserver les ressources de Microsoft | 46 |
| Livrer une concurrence juste | 23 | Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle | 47 |
| LA CONFIANCE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS ET LES POPULATIONS LOCALES | 25 | LA CONFIANCE AVEC NOS REPRÉSENTANTS | 48 |
| Respecter les lois partout dans le monde | 26 | Faire appel à des représentants dignes de confiance | 50 |
| Concevoir des produits et des services accessibles | 29 | Traiter les cadeaux, invitations et voyages de manière responsable | 53 |
| Respecter et promouvoir les droits de l'homme | 30 | Faire preuve d'intégrité dans le choix des fournisseurs | 54 |
| LA CONFIANCE AU SEIN DE L'ENTREPRISE | 32 | VEILLER AU RESPECT DE CE CODE | 56 |
| Favoriser la diversité et l'intégration | 34 | | |

NOTRE CULTURE ET NOS VALEURS

Notre mission

Donner les moyens à chaque personne et à chaque organisation de la planète de viser l'excellence.

Viser l'excellence

L'accomplissement de notre mission dépend entièrement de notre aptitude à établir une relation de confiance avec des personnes et des organisations dans le monde entier. Pour atteindre nos objectifs, nous devons susciter la confiance autour de Microsoft et de nos technologies.

Et pour gagner et bâtir cette confiance, il convient dans un premier temps de mettre en pratique notre culture et nos valeurs afin d'établir des relations durables à l'intérieur et à l'extérieur de Microsoft. Nos **valeurs** sont les principes durables que nous suivons pour mener nos affaires avec intégrité et gagner la confiance au quotidien. Notre **culture** est notre

cadre opérationnel, qui décrit ce que nous sommes et comment nous nous comportons.

La Code de bonne conduite professionnelle (le « Code ») de Microsoft montre en quoi notre culture et nos valeurs nous permettent d'établir et d'entretenir des relations de confiance avec les clients, les pouvoirs publics, les investisseurs, les partenaires, les représentants et les collègues dans l'optique d'atteindre l'excellence, ensemble.



Nos valeurs

Intégrité et honnêteté
Ouverture d'esprit et respect
Sens des responsabilités
Ambition
Passion
Quête de l'excellence



Notre culture

Objectif croissance
Priorité au client
Unité (« One Microsoft »)
Diversité et intégration
Différenciation



COMMENT EMPLOYER LE CODE POUR PRENDRE DE BONNES DÉCISIONS



En prenant de bonnes décisions et en effectuant des choix éthiques, nous cultivons la confiance entre chacun de nous et avec les personnes avec qui nous interagissons. Mais les situations que nous rencontrons ne sont pas toujours simples et évidentes. Dans ce cas, comment faire le meilleur choix ? Comment aborder les problèmes éthiques ?

Même si le Code n'apporte pas de réponse précise à chaque situation rencontrée, il sert de guide dans les situations complexes et permet de prendre de bonnes décisions quand la réponse ne coule pas de source.

Lorsque vous êtes confronté à un dilemme ou à une situation délicate, procédez comme suit :

- 1 **Marquez une pause.** Une situation vous rend mal à l'aise ? Votre instinct vous dit que quelque chose ne tourne pas rond ? Marquez une pause avant d'agir et réfléchissez à la meilleure façon de gérer la situation.
- 2 **Prenez du recul.** Votre façon de faire est-elle conforme à la culture de Microsoft et aux valeurs exposées dans ce Code ? Contribue-t-elle à instaurer ou à entretenir la confiance ? Ne sacrifiez jamais une réputation et une relation de confiance de longue date pour un avantage à court terme.
- 3 **Demandez.** Posez des questions et faites-vous aider. Entretenez-vous avec le CELA, le service financier ou les RH. Obtenez de l'aide auprès de votre supérieur ou d'un autre responsable. Adressez un message électronique à buscond@microsoft.com. Ces ressources peuvent vous aider à prendre la bonne décision.

Le rôle des responsables

En tant que cadre, vous avez un rôle spécial à jouer dans l'établissement de la culture et de l'environnement de travail de votre équipe. De votre façon de prendre les décisions, de répondre aux préoccupations et de gérer les différents avis, voire les mauvaises nouvelles, dépendra votre faculté à établir une relation de confiance avec vos équipes, les clients et les parties prenantes. Votre réussite et celle de votre équipe dépendent du climat de confiance que vous établissez ensemble.

POUR ÉTABLIR UNE CULTURE DE CONFIANCE ET D'INTÉGRITÉ DANS VOTRE ÉQUIPE, PRENEZ CES MESURES SIMPLES :

- Abordez la question de l'éthique et de l'intégrité avec les membres de votre équipe et soyez clair sur le fait que vous attendez d'eux un travail conforme aux règles éthiques.
- Donnez l'exemple en montrant ce qu'est une décision éthique.
- Vérifiez que les membres de votre équipe ont compris que seuls importent les résultats obtenus dans les règles. Félicitez-vous alors des résultats ainsi obtenus.
- Insistez sur le fait que vous êtes à l'écoute de votre équipe, même pour entendre les aveux les plus difficiles à exprimer.



FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Apprendre à faire entendre sa voix lorsque quelque chose ne va pas afin de résoudre un problème est l'un des éléments clés pour instaurer une culture de la confiance.

Vous n'avez pas besoin d'avoir tous les éléments en main ni la certitude que quelque chose ne tourne pas rond pour évoquer un problème d'intégrité. Vous pouvez être assuré que nous traiterons vos déclarations avec sérieux, impartialité et rapidité, et que nous prendrons les mesures qui s'imposent, le cas échéant.

Tolérance zéro pour les représailles

Il faut une certaine dose de courage pour faire entendre sa voix lorsque quelque chose d'anormal se produit. Vous pouvez vous sentir mal à l'aise ou anxieux, ce que nous comprenons parfaitement. C'est pourquoi nous ne tolérons pas les représailles.

SACHEZ QUE VOUS N'AUREZ PAS À SUBIR DE CONSÉQUENCES PRÉJUDICIALES POUR AVOIR :

- refusé de faire quelque chose qui n'était pas conforme à ce Code, aux règles de Microsoft ou à la loi, même si votre refus se traduit par un manque à gagner pour Microsoft ;
- fait part en toute bonne foi de votre préoccupation à propos d'une faute potentielle ;
- coopéré dans le cadre d'une enquête.

Quiconque usant de représailles à l'encontre d'un employé qui s'est livré à l'une de ces activités s'exposera à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à un licenciement.

Comment signaler un problème

Faire part d'un sujet de préoccupation doit être aussi simple que possible. C'est pourquoi il existe plusieurs façons de nous dire que quelque chose d'anormal se produit.

Si la législation de votre pays vous y autorise, vous pouvez témoigner sous couvert de l'anonymat via une ligne téléphonique destinée aux employés. Vous pouvez également demander au Bureau de conformité juridique (OLC, Office of Legal Compliance) de traiter votre témoignage dans l'anonymat.

Choisissez la méthode de signalement qui vous convient le mieux. Quelle que soit la méthode choisie, votre confidentialité sera protégée :



Message électronique :
buscond@microsoft.com



Téléphone : 1-877-320-6738 ou
Appel international avec imputation
à l'arrivée +1-720-904-6844



Web : www.microsoftintegrity.com



Fax : 1-425-708-7177



Adresse postale :

Office of Legal Compliance
Microsoft Corporation
One Microsoft Way
Redmond, WA 98052
États-Unis

Par ailleurs, vous pouvez toujours faire part de problèmes à votre responsable, à un responsable Microsoft ou au service financier, RH ou CELA (Corporate, External and Legal Affairs, Affaires d'entreprise, externes et juridiques).

Comment les responsables doivent traiter les problèmes

Si quelqu'un se présente à vous pour vous faire part d'un problème, il est de votre devoir de l'écouter et d'agir. Il est essentiel de traiter les problèmes de manière appropriée pour entretenir la confiance et protéger Microsoft.

SI QUELQU'UN VOUS FAIT PART D'UN PROBLÈME, PRENEZ LES MESURES SPÉCIFIQUES SUIVANTES :

- Éliminez les sources de distraction et écoutez attentivement votre interlocuteur. Remerciez-le de s'être livré (ne perdez pas de vue qu'il s'agit d'un exercice difficile et très important pour la société).
- Répondez de manière respectueuse et prenez chaque sujet de préoccupation avec sérieux, même si vous n'êtes pas d'accord. Montrez que vous êtes décidé à résoudre le problème.
- Prenez des dispositions pour protéger la confidentialité de la personne (évitez de discuter de la conversation avec les autres membres de l'équipe).

En tant que responsable, autant vous devez vous sentir habilité à résoudre les problèmes de performances par vous-même, autant vous devez transmettre les problèmes d'intégrité relatifs à l'éthique professionnelle ou aux comportements répréhensibles au Bureau de conformité juridique. Si vous avez une question ou des doutes quant à votre capacité à résoudre le problème par vos propres moyens, vous pouvez toujours demander conseil au service Business Conduct and Compliance en envoyant un message électronique à l'alias buscond@microsoft.com.





LA CONFIANCE

AVEC NOS CLIENTS

Au moment de prendre une décision, posez-vous la question suivante : vais-je contribuer à conforter ou à nuire à la relation de confiance avec nos clients ?

Notre réussite dépend de notre aptitude à rencontrer les personnes et les organisations là où elles se trouvent et de leur proposer ce qu'elles veulent et ce dont elles ont besoin. Nos clients doivent être au centre de tout ce que nous faisons. Trouvez des moyens de susciter l'intérêt de nos clients, plaidez leur cause et donnez-leur les moyens d'atteindre l'excellence.

RESPECTER LA CONFIDENTIALITÉ

BANNIR LES PAIEMENTS INDUS

LIVRER UNE CONCURRENCE JUSTE

Respecter la confidentialité

Nous sommes transparents quant à la façon dont nous gérons les données des clients.

Nous avons tout à gagner à ce que nos clients comptent sur nous pour protéger leur vie privée et utiliser leurs données comme ils nous autorisent à le faire.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous respectons les législations nationales en matière de protection de la confidentialité et des données.
- Nous communiquons des déclarations de confidentialité claires et précises au moment de collecter ou de traiter des données personnelles.
- Nous respectons les choix de nos clients en matière de confidentialité en utilisant leurs données pour leur fournir les services qu'ils ont souscrits.
- Nous protégeons les données de nos clients en concevant des produits et des services sécurisés.

En savoir plus :

[Politique de confidentialité](#)

[Principes de confidentialité](#)



Bannir les paiements indus

Nous sommes sincères et transparents dans nos interactions avec les clients, et nous n'influons pas leurs décisions par des paiements indus.

La corruption porte préjudice à nos clients de différentes manières, notamment en les amenant à payer plus qu'ils ne devraient. Gagner et entretenir la confiance des clients au jour le jour est plus important que de tirer un bénéfice en agissant de manière inconvenante.

Dans certaines parties du monde, le versement d'un pot-de-vin pour obtenir un marché est un procédé auquel certains ont recours. Ce n'est pas notre cas. Nous préférons perdre un marché plutôt que de le décrocher moyennant le versement d'un pot-de-vin, d'un dessous-de-table ou tout autre avantage indu.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous refusons de proposer ou de verser des pots-de-vin ou des dessous-de-table à quiconque.
- Nous proscrivons les paiements frauduleux, quels qu'ils soient, y compris les paiements visant à obtenir des autorisations ou des approbations, ainsi que les versements de petites sommes en vue d'accélérer les procédures administratives (ce que l'on appelle parfois un « paiement de facilitation »).
- Dans tous les accords, nous évitons les conditions ou les arrangements occultes et limitons la complexité dans la mesure du possible, car les transactions transparentes réduisent les risques de pots-de-vin ou de dessous-de-table.
- Nous faisons appel à des partenaires réputés pour leur intégrité et signalons tout agissement suspect de la part d'un représentant (comportement contraire à l'éthique ou versement d'un pot-de-vin).
- Nous veillons à ce que les cadeaux, les invitations ou les voyages que nous offrons aux représentants gouvernementaux ou aux clients soient raisonnables et appropriés, et pré-approuvés si nécessaire.
- Nous recrutons les candidats au mérite et nos décisions d'embauche ne visent pas à avantager un client ou un représentant gouvernemental.
- Si nous faisons des dons de bienfaisance, c'est pour soutenir des œuvres caritatives légitimes, et non en échange de faveurs.

En savoir plus :

Politique anticorruption

[Offrir des cadeaux, invitations et voyages à des représentants gouvernementaux](#)

[Engagement contre la corruption et les pots-de-vin](#)

Livrer une concurrence juste

La façon dont nous livrons concurrence est tout aussi importante que les résultats que nous obtenons.

À travers une concurrence saine et des pratiques commerciales justes, nous faisons passer nos clients en premier en leur proposant une variété de produits et de services à des tarifs justes. En livrant une

concurrence juste, nous sommes assurés d'atteindre nos objectifs commerciaux en gardant notre intégrité intacte.

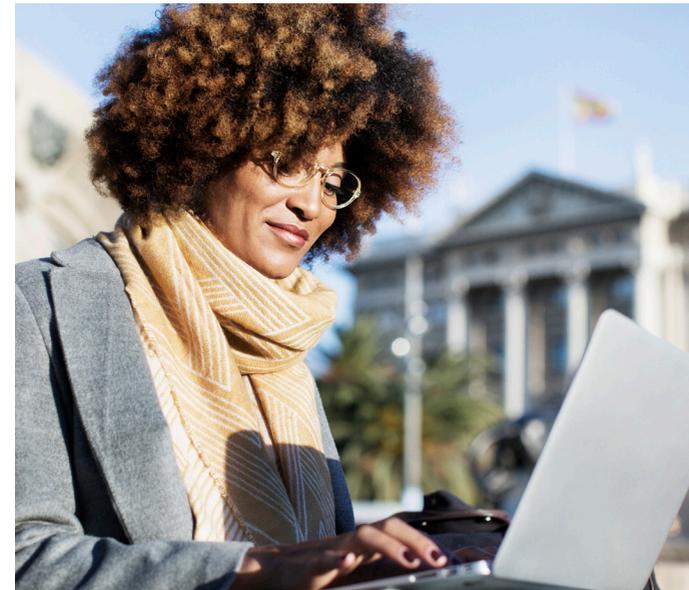
COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous évitons de passer tout type d'accord, formel ou informel, avec des concurrents dans le but de brider la concurrence.
- Nous respectons les procédures d'appel d'offres ; nous ne truquons ou ne fixons pas les résultats ou n'aidons personne d'autre à le faire.
- Nous ne dictons pas à nos partenaires de distribution indépendants les tarifs qu'ils doivent appliquer à leurs clients.
- Lorsque nous collectons des informations de veille concurrentielle, nous passons par des sources appropriées, nous faisons preuve d'honnêteté, et nous ne donnons pas une fausse image de nous-mêmes.

En savoir plus :

[Politique antitrust](#)

[Politique de veille concurrentielle](#)



LA CONFIANCE

AVEC LES POUVOIRS
PUBLICS ET LES
POPULATIONS LOCALES

Au moment de prendre une décision, posez-vous la question suivante : cela va-t-il favoriser la confiance avec les pouvoirs publics et les populations locales ?

Pour accomplir notre mission, les pouvoirs publics et les populations locales doivent savoir que nous observons les lois et les usages des pays dans lesquels nous sommes présents et que nous respectons les droits de l'homme dans le monde entier.

RESPECTER LES LOIS PARTOUT DANS LE MONDE

CONCEVOIR DES PRODUITS ET DES SERVICES ACCESSIBLES

RESPECTER ET PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME

Respecter les lois partout dans le monde

Nous sommes présents dans le monde entier et respectons les lois partout où nous opérons.

Cela nous permet d'instaurer une relation de confiance avec les autorités publiques, de renforcer le tissu social là où nous vivons et travaillons et de contribuer à une société juste dans laquelle nous jouissons de la protection de ces mêmes lois.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous respectons les lois et les réglementations des États-Unis et de tous les territoires où nous opérons.
- Nous sommes honnêtes et transparents dans nos discussions avec les représentants gouvernementaux et les autorités.
- Nous répondons de manière sincère, pertinente et rapide aux demandes de renseignements des autorités publiques.
- Nous nous conformons aux restrictions sur le commerce mondial et aux sanctions économiques qui nous interdisent de traiter avec certains pays, gouvernements, entités et individus. Nous nous conformons aux lois qui régissent la distribution et l'utilisation de nos technologies à l'échelon international.

En savoir plus :

[Politique de conformité au commerce mondial TradeNet](#)





Concevoir des produits et des services accessibles

Lorsque nous développons nos produits et services, nous donnons priorité aux conceptions accessibles à tous.

En plus d'être une obligation légale dans bon nombre de pays où nous sommes présents, concevoir des produits accessibles est une approche juste dans la mesure où plus d'un milliard de personnes à travers le monde sont atteintes d'un handicap. Selon nous, lorsque la technologie reflète la diversité de ceux qui l'utilisent, il n'y a pas de limites à ce que les personnes peuvent accomplir.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous concevons des produits accessibles à tous les utilisateurs, y compris à ceux qui ont des difficultés à voir, à apprendre, à se déplacer, à entendre et à parler, ainsi qu'aux personnes âgées.
- Nous communiquons des informations précises sur l'accessibilité de nos produits, et nous ne faisons pas de promesses d'améliorations futures si nous ne sommes pas en mesure de les apporter.

En savoir plus :

[Politique d'accessibilité](#)
[Habiller](#)

Respecter et promouvoir les droits de l'homme

Nous nous engageons à respecter et à promouvoir les droits de l'homme pour faire en sorte que les technologies jouent un rôle positif dans le monde entier.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous pensons pouvoir faire progresser avec plus d'efficacité les droits de l'homme en étant présents dans les pays qui accusent un retard dans ce domaine plutôt qu'en y étant absents.
- Nous prônons l'État de droit et prenons en considération les lois et les normes internationales.
- Nous respectons les droits de la liberté d'expression et de la vie privée dans tous nos services en ligne.
- Lorsque des autorités publiques nous demandent des données utilisateur ou la suppression de contenu, nous vérifions si la demande est légitime et si elle a force obligatoire. À défaut, nous nous conformons à l'État de droit.

En savoir plus :

[Politique en matière de liberté d'expression](#)

[Engagement vis-à-vis des droits de l'homme](#)



LA CONFÉRIANCE

AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Au moment de prendre une décision, posez-vous la question suivante : cela va-t-il améliorer la façon dont nous travaillons ensemble et favoriser l'unité au sein de Microsoft ?

Les contributions les plus fortes viennent des équipes qui se font mutuellement confiance, c'est-à-dire celles qui se montrent ouvertes, honnêtes et constructives entre elles. Il revient à nous tous de cultiver un esprit de respect, d'intégration et de collaboration mutuels.

FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'INTÉGRATION

CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ ET À LA PRODUCTIVITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS



Favoriser la diversité et l'intégration

Nous travaillons mieux ensemble grâce à nos différences, et non malgré celles-ci.

Nous avons la conviction que nous servons mieux tous les citoyens du monde et que nous enrichissons notre propre culture à travers les compétences, les expériences et les parcours variés que chacun de nous apporte à l'entreprise.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous garantissons l'égalité des chances d'accès à l'emploi à tous les candidats et employés qualifiés.
- Nous ne faisons pas de discriminations eu égard à l'âge, la descendance, la couleur de peau, les congés parentaux ou maladie, les données génétiques, l'état matrimonial, l'état de santé, la nationalité d'origine, le handicap physique ou mental, les opinions politiques, le statut protégé d'ancien combattant, la race, la religion, le sexe (y compris la grossesse), l'orientation sexuelle, ou toute autre caractéristique protégée par les lois, les réglementations et les décrets applicables.
- Nous nous engageons à recruter des personnes handicapées et proposons des aménagements raisonnables aux employés affectés.
- Nous luttons contre les préjugés inconscients et prenons des mesures pour instaurer une culture d'intégration pour que chaque employé se sente le bienvenu.

En savoir plus :

Politique d'égalité des chances à l'emploi
Diversité et intégration à l'échelon mondial



Éviter les conflits d'intérêts

Nous prenons de bonnes décisions pour nos équipes, notre travail et Microsoft.

Des conflits d'intérêts peuvent survenir lorsque nos relations personnelles ou nos intérêts financiers coïncident avec nos responsabilités professionnelles. Si nous ne sommes pas suffisamment attentifs aux conflits d'intérêts potentiels, cela risque d'impacter les décisions que nous prenons, d'éroder la confiance au sein des équipes et de nuire à la réputation de la société.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous agissons pour défendre au mieux les intérêts de Microsoft.
- Nous évitons les situations où une relation personnelle ou des intérêts financiers dans une autre entreprise pourraient nous influencer dans les décisions professionnelles que nous prenons.
- Nous savons qu'un conflit d'intérêts peut exister même si nous sommes convaincus que nos décisions ne seront pas affectées par la relation extérieure.
- Lorsque des conflits d'intérêts surviennent, nous les signalons et demandons conseil ou une approbation.
- Avant d'accepter un projet à l'extérieur, nous vérifions qu'il ne porte pas préjudice aux intérêts commerciaux de Microsoft ou qu'il n'enfreint pas les contrats de travail que nous avons signés.

En savoir plus :

Politique en matière de conflits d'intérêts

Politique en matière d'emploi à l'extérieur de Microsoft



LA CONFIANCE

AVEC NOS INVESTISSEURS ET LE PUBLIC

Au moment de prendre une décision, posez-vous la question suivante : la réputation de Microsoft auprès des investisseurs et du public va-t-elle s'en trouver renforcée ou affaiblie ?

Nos investisseurs doivent avoir le sentiment que nous offrons un potentiel de plus-value sûr et responsable. Gagnez leur confiance en protégeant nos actifs et nos informations, en expliquant avec précision les objectifs de la société et en communiquant honnêtement avec eux et le public.

NE PAS COMMETTRE UN DÉLIT D'INITIÉ

VEILLER À LA PRÉCISION DES DOCUMENTS COMPTABLES ET DES CONTRATS

FAIRE PREUVE DE PRÉCISION DANS NOTRE COMMUNICATION À DESTINATION DU PUBLIC

PRÉSERVER LES RESSOURCES DE MICROSOFT

PROTÉGER LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Ne pas commettre un délit d'initié

Nous entretenons la confiance auprès de nos investisseurs et du public en respectant la législation financière. Autrement dit, nous ne nous servons pas d'informations sensibles non publiques pour négocier des titres en bourse.

Dans l'exercice de nos fonctions, nous pouvons être au contact d'informations sensibles non publiques concernant Microsoft ou des sociétés avec lesquelles nous faisons affaire. Ces informations sont dites « sensibles » si un investisseur raisonnable les jugerait importantes au point de l'inciter à vendre ou acheter des titres de cette société. Les informations sont dites « non publiques » si elles n'ont pas été largement diffusées au public d'investisseurs.

Négocier des actions Microsoft ou des titres d'une autre société sur la base de ces informations met non seulement à mal la relation de confiance avec nos investisseurs et le public, mais elle est également illicite, contraire à la politique de la société et injuste vis-à-vis des autres investisseurs.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Jamais nous n'achetons ni ne vendons des titres sur la base d'informations sensibles non publiques.
- Nous ne communiquons pas de « tuyaux » à des tiers (par exemple, à un ami, un conjoint ou un courtier) en rapport avec des informations sensibles non publiques.
- Nous ne conseillons pas ou n'incitons pas un tiers à se servir d'informations sensibles non publiques pour négocier des titres d'une société, même si nous ne partageons pas lesdites informations.
- Nous consultons le CELA avant d'acheter ou de vendre des titres publics en cas de doute quant au caractère sensible et confidentiel des informations dont nous disposons.

En savoir plus :

Politique en matière d'opérations d'initiés

Politique de limitation des périodes de transactions boursières

Veiller à la précision des documents comptables et des contrats

Nos documents comptables sont clairs, précis et complets.

Les investisseurs ont besoin d'informations précises et compréhensibles pour interpréter nos résultats financiers, comprendre la trajectoire empruntée par notre société et approuver cette orientation. Il est essentiel de veiller à la précision des documents comptables pour entretenir la confiance des investisseurs, prendre de bonnes décisions stratégiques et satisfaire à nos obligations réglementaires de société cotée en bourse.



COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous consignons et faisons état des transactions financières et des informations commerciales avec honnêteté et précision, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et aux pratiques comptables.
- Nos engagements vis-à-vis de nos partenaires et de nos clients sont exposés en toute transparence, et nos contrats écrits reflètent les éléments économiques réels de l'accord.
- Nous ne concluons pas d'accords annexes ou ne convenons pas d'autres arrangements « occultes ».
- Nous utilisons des contrats types et suivons des processus de passation de contrats standard ou demandons une approbation pour les conditions individualisées.
- Les opérations financières que nous réalisons sont soumises à autorisation et sont consignées conformément aux pratiques comptables de Microsoft.
- Le PDG, le directeur financier, le contrôleur de gestion et les autres employés du service financier se conforment au Code de déontologie financière (Finance Code of Professional Conduct).
- Lorsque nous conservons et éliminons des documents, nous le faisons dans le respect des règles de conservation applicables qui répondent à nos obligations légales et à nos besoins opérationnels sur le long terme.

En savoir plus :

Code de déontologie financière

Politique en matière d'accords individualisés et annexes

Politique en matière de conservation des documents

Faire preuve de précision dans notre communication à destination du public

Nos déclarations et communiqués publics sont honnêtes et ne prêtent pas à confusion.

Nous accordons une grande importance au fond et à la forme. Nous ne gagnerons et ne garderons la confiance de nos investisseurs et du public que s'ils peuvent se fier à nos paroles.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Les informations financières que nous révélons dans les rapports et les documents à destination de la SEC (Securities and Exchange Commission) et dans les autres déclarations publiques sont complètes, précises et communiquées en temps et en heure.
- Nous sommes très attentifs aux remarques et aux questions formulées par les investisseurs et les autres parties prenantes.
- Nous ne nous exprimons pas au nom de la société à moins d'y être autorisés ; nous adressons les demandes de renseignements des analystes et des médias aux services chargés des relations avec les investisseurs ou des relations publiques.
- Nous vérifions l'honnêteté et la précision de la communication autour de nos produits et services.
- Si nous soutenons nos produits et services sur les réseaux sociaux, nous faisons clairement apparaître la filiation de notre société et exposons en toute honnêteté notre opinion sur le produit ou le service en question.
- Nos documents publicitaires et promotionnels sont précis et dénués d'affirmations inexactes.

En savoir plus :

Politique en matière de communication d'informations financières

Directives concernant les réseaux sociaux

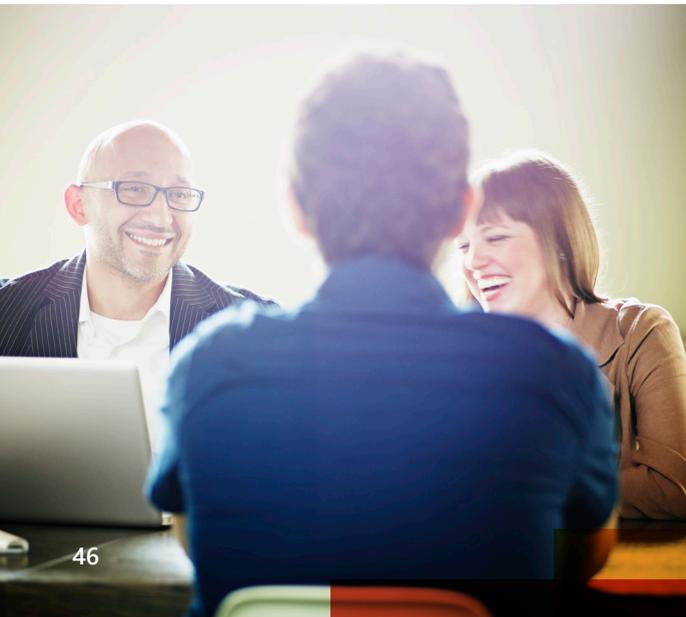
Politique en matière de défense des intérêts publics



Préserver les ressources de Microsoft

Nous sommes responsables des ressources de Microsoft.

Tous les jours dans le cadre de nos activités, nous utilisons les ressources et l'argent de la société. Ces ressources appartiennent à Microsoft ; nous avons le devoir vis-à-vis de nos investisseurs de les utiliser de manière responsable et appropriée pour entretenir leur confiance et créer de la valeur.



COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous dépendons les ressources de Microsoft de manière avisée et nous prémunissons contre tout gaspillage et abus.
- Lorsque nous utilisons les ressources technologiques mises à disposition par la société, nous faisons preuve de discernement et ne les utilisons à titre personnel que si elles n'empiètent pas sur le champ professionnel ou ne nuisent pas à notre environnement de travail.
- Nous utilisons les comptes et les services de la société, et non les comptes ou les services personnels, pour la correspondance et les données professionnelles.
- Nous avons conscience que les données professionnelles sont la propriété de Microsoft, et que l'accès, la conservation et la consultation de ces données doivent être conformes à nos règles et aux lois applicables.

En savoir plus :

[Politique en matière d'utilisation responsable des technologies](#)

[Politique en matière de dépenses](#)

Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle

Nous protégeons et respectons la valeur commerciale des informations et des idées, qu'elles appartiennent à Microsoft ou à une autre société.

La divulgation d'informations confidentielles de Microsoft peut nous faire perdre notre avantage concurrentiel. De même, la divulgation d'informations confidentielles que nous tenons de sociétés avec lesquelles nous faisons affaire peut nous discréditer. Il est crucial pour notre réussite de protéger les informations et les idées, qu'elles nous appartiennent ou non. Par ailleurs, cela renforce notre réputation de partenaire digne de confiance.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous appliquons les bonnes pratiques pour protéger l'accès aux informations confidentielles et évitons d'en parler dans les espaces communs ou avec des collègues non concernés par ces informations.
- Nous n'exploitons pas les informations confidentielles à des fins commerciales non liées à Microsoft, et nous respectons la confidentialité même si nous cessons de travailler pour Microsoft.
- Nous préservons les droits de propriété intellectuelle de Microsoft à travers les copyrights, les marques commerciales et d'autres formes de propriété intellectuelle qui protègent la valeur de nos innovations.
- Nous respectons la confidentialité et les droits de propriété intellectuelle des autres sociétés, et n'exploitons pas leurs informations confidentielles sans leur autorisation.
- Nous évitons d'utiliser ou de copier les contenus protégés par copyright, tels que les logiciels, les images, les vidéos et la musique, sans l'autorisation du CELA.

En savoir plus :

[Politique en matière d'informations confidentielles](#)

[Politique en matière de copyright](#)

LA CONFIANCE

AVEC NOS
REPRÉSENTANTS



Au moment de prendre une décision, posez-vous la question suivante : notre relation de travail avec nos représentants et clients va-t-elle s'en trouver renforcée sur le long terme ?

Nous nous imposons des normes éthiques de haut niveau et en attendons de même de la part de nos représentants, qui sont les partenaires, fournisseurs, consultants et autres sociétés qui travaillent pour nous. Nous gagnons la confiance de nos représentants lorsqu'ils obtiennent de nous une valeur ajoutée et que nous ne leur demandons pas de faire des choses que nous ne ferions pas nous-mêmes.

FAIRE APPEL À DES REPRÉSENTANTS DIGNES DE CONFIANCE

FAIRE PREUVE DE MESURE DANS LES CADEAUX, INVITATIONS ET VOYAGES

FAIRE PREUVE D'INTÉGRITÉ DANS LE CHOIX DES FOURNISSEURS

Faire appel à des représentants dignes de confiance

Nous faisons appel à des représentants honnêtes et respectueux qui s'engagent à conduire leurs affaires de manière éthique lorsqu'ils travaillent pour nous.

La réussite de notre entreprise repose sur un vaste réseau de représentants constitué notamment de partenaires, de fournisseurs et de consultants. Leurs actions rejaillissent sur la réputation de notre société, autant que les nôtres. Lorsque nos représentants mènent leurs affaires avec intégrité, nous conservons et renforçons la relation de confiance que nous avons établie avec nos clients et le public.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous nous intéressons aux compétences et à la réputation de nos représentants potentiels avant de leur proposer de travailler pour notre nous.
- Nous incluons des représentants particuliers dans une affaire ou opération pour des raisons judicieuses et ne décidons de le faire que si cela s'avère judicieux.
- Nous cultivons des relations de confiance avec nos représentants et jamais nous ne leur demandons ou ne leur suggérons d'agir d'une manière qui irait à l'encontre des lois ou de nos règles.
- Nous ne forçons pas les partenaires ou les revendeurs à commander des produits ou des services qu'ils ne souhaitent pas ou dont ils n'ont pas besoin, et nous n'exerçons aucune représailles s'ils ne le font pas.
- Nous signalons les cas supposés de comportements malhonnêtes ou contraires aux règles éthiques de la part des représentants Microsoft.

En savoir plus :

[Politique en faveur des représentants dignes de confiance](#)
[Politique en faveur des ventes éthiques](#)





Traiter les cadeaux, invitations et voyages de manière responsable

Nous faisons preuve de discernement et de modération lorsqu'il s'agit d'échanger des cadeaux d'entreprise.

Le fait de donner et recevoir des cadeaux, invitations et voyages est un bon moyen de nouer de solides relations de travail et de susciter un sentiment de bienveillance entre Microsoft et les entreprises avec qui nous faisons affaire. Néanmoins, les cadeaux, repas ou voyages, lorsqu'ils sont excessifs ou manquent de transparence ou de but légitime, peuvent être perçus comme des pots-de-vin ou tout simplement inconvenants. Ces pratiques minent la confiance et nuisent à nos affaires.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous établissons des relations positives libres de toutes malversations commerciales et corruption.
- Lorsque nous offrons ou acceptons des cadeaux, des invitations ou des voyages, nous veillons à ce qu'ils soient raisonnables, appropriés et qu'ils aient une visée professionnelle légitime.
- Nous ne donnons ou n'acceptons jamais d'argent liquide.
- Nous ne sollicitons pas de cadeaux, d'invitations ou de voyages auprès de tiers. De même, ils ne doivent pas se sentir obligés d'offrir quelque chose pour pouvoir faire affaire avec nous.
- Nous ne demandons pas à un représentant, par exemple un partenaire ou un fournisseur, d'offrir des cadeaux, des invitations ou des voyages de notre part.

En savoir plus :

[Offrir des cadeaux, invitations et voyages à des responsables gouvernementaux](#)

[Offrir des cadeaux, invitations et voyages aux partenaires d'affaires](#)

[Accepter des cadeaux, des invitations et des voyages](#)

Faire preuve d'intégrité dans le choix des fournisseurs

Nous comptons sur les relations avec nos fournisseurs pour parvenir au succès.

Pour accomplir notre mission, nous avons besoin de fournisseurs qui soient aussi attachés que nous à établir des relations de confiance avec nos clients, à exceller dans le travail et à se conformer à la loi.

COMMENT NOUS INSTAURONS LA CONFIANCE :

- Nous choisissons les fournisseurs qui répondent le mieux à nos critères en examinant de près leur expérience passée, leur réputation sur le plan de l'intégrité et d'autres qualités (en écartant tout type de favoritisme).
- Nous nous employons à éliminer de notre chaîne logistique le travail des enfants, le trafic d'êtres humains et les autres cas d'exploitation dans le travail.

En savoir plus :

[Politique en matière de sous-traitance](#)

[Politique en matière d'approvisionnement](#)



Veiller au respect de ce Code

Responsabilités de l'employé

Vous êtes tenu de veiller au respect de ce Code, des règles Microsoft et de la loi.

AUTREMENT DIT, VOUS DEVEZ :

- Lire, comprendre et respecter ce Code, ainsi que les règles, les lois et les réglementations qui s'appliquent à votre poste.
- Faire entendre votre voix lorsque vous soupçonnez des violations du Code, des règles Microsoft et des obligations légales et réglementaires.
- Être honnête et coopérer pleinement aux enquêtes internes. Ne pas dissimuler ou détruire des informations.
- Suivre une formation sur le Code et certifier que vous le comprenez et que vous vous engagez à le respecter.

Même si vous décidez de ne pas lire ou d'ignorer le code, vous n'êtes pas exempt des responsabilités associées.

Supervision

Le Code de bonne conduite professionnelle de Microsoft et son programme Éthique et conformité sont entièrement approuvés et soutenus par le Conseil d'administration de Microsoft. Le Conseil d'administration et la direction sont chargés de superviser le programme Éthique et conformité, ainsi que la conformité avec ce Code.

Champ d'application

Le Code s'applique à tous les « employés » de Microsoft, ce qui englobe le Conseil d'administration, ainsi que l'ensemble des employés, membres du Conseil d'administration et cadres dirigeants de Microsoft. Par « Microsoft », nous entendons Microsoft Corporation et toutes ses filiales et sociétés apparentées qui lui appartiennent directement ou indirectement par la détention de plus de 50 % des actions avec droit de vote.

Exécution et dérogation

Ce Code est d'une grande importance à nos yeux. La violation de ce Code peut conduire à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à un licenciement.

Seul le Conseil d'administration est habilité à consentir une dérogation à une disposition du Code pour un de ses membres ou pour un cadre dirigeant. Toute dérogation accordée à un membre du Conseil d'administration ou à un cadre dirigeant fera l'objet d'une annonce publique, comme l'exige la réglementation du NASDAQ, ainsi que les lois, règles et autres réglementations en vigueur.



Méthodes de signalement



Messagerie électronique :
buscond@microsoft.com



Téléphone : 1-877-320-6738 ou
Appel international avec imputation
à l'arrivée +1-720-904-6844



Web : www.microsoftintegrity.com



Fax : 1-425-708-7177



Adresse postale :

Office of Legal Compliance
Microsoft Corporation
One Microsoft Way
Redmond, WA 98052
États-Unis



Cette brochure a été produite sur un site auquel Envirostars a attribué cinq étoiles. Envirostars est un programme de l'État de Washington certifiant les entreprises qui s'inscrivent dans une démarche de prévention de la pollution et de réduction des déchets dangereux.